

République du Burkina-Faso

Programme d'appui au
Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE)

Volet Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OEFP)

Rapport de mission
Ouagadougou du 17 au 29 Octobre 2002

André Rosanvallon
Consultant BIT - IFP/SKILLS

Plan du rapport

<u>Introduction</u>	4
1. Le contexte et les antécédents de la mission	5
1.1. L'environnement stratégique de la mission. Le CSLS et le PRGE	5
1.2. La phase antérieure de conception et de lancement de l'observatoire de l'emploi. 6	6
2. Les activités de la mission	7
2.1. L'identification d'indicateurs pertinents	7
2.1.1. Les indicateurs de suivi du CSLP	7
2.1.2. Les indicateurs d'emploi	8
2.1.3. Les indicateurs de formation.....	9
2.1.4. Les indicateurs de suivi de la politique publique d'emploi	9
2.2. La sélection d'indicateurs pertinents	11
2.3. La collecte d'informations pour la documentation des indicateurs pertinents	14
2.3.1. La diversité des sources	15
2.3.2. La richesse des informations disponibles	16
2.3.3. Les limites et insuffisances	16
3. Perspectives et recommandations	17
3.1. Le traitement et la publication des données disponibles.....	17
3.1.1. Le rapport sur les sources d'information disponibles.....	17
3.1.2. Le rapport sur les indicateurs d'emploi et de formation documentés	18
3.1.3. Le bilan de l'emploi-formation	18
3.2. La collecte des informations manquantes	18
3.2.1. Les principales informations manquantes.....	19
3.2.2. Le plan national statistique (2001-2005)	20
3.2.3. Programme d'amélioration du système d'information	21
3.3. Assurer les conditions d'appropriation et d'endogénéisation de ces données	22
3.3.1. Des activités de formation	23
3.3.2. Des actions d'animation et de renforcement du dialogue social	23
Conclusion	24

Liste des annexes	26
ANNEXE 1	Liste des personnes rencontrées
ANNEXE 2	Définitions des indicateurs prioritaires retenus
ANNEXE 3	La documentation des indicateurs prioritaires retenus à partir des principales informations disponibles
Indicateur 1a	Taux d'activité
Indicateur 1b	Taux d'inactivité
Indicateur 2	Rapport emploi-population
Indicateur 3	Situation dans la profession
Indicateur 4	Emploi par secteur d'activité
Indicateur 5	Emploi dans le secteur informel
Indicateur 6	Pluri-activité
Indicateur 7.8	Indicateurs de suivi des résultats des politiques actives d'emploi du Ministère
Indicateur 9	Durée du travail
Indicateur 10	Emplois à temps partiel - Emplois précaires et non décents
Indicateur 11.12	Taux de chômage
Indicateur 13	Le chômage des jeunes
Indicateur 14	Chômage selon niveau d'instruction
Indicateur 16	Niveau d'instruction et analphabétisme
Indicateur 17a	Formation professionnelle et technique - 1.1. Indicateurs moyens
Indicateur 17b.19	Formation professionnelle initiale - 1.2.a Indicateurs de résultat
Indicateur 17b.19	Formation professionnelle et technique - 1.2b Indicateurs de résultat
Indicateur 18	Formation professionnelle dans les CEFP relevant du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse
Indicateur 19	Formation continue - Etablissements publics de l'enseignement technique et professionnel

INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte de la mission que j'ai effectuée en tant que consultant du BIT, au Burkina-Faso du 17 au 29 Octobre 2002.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre du volet "Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle" (OEFP) du "Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique" (PRGE).

La mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce en particulier aux contributions techniques très efficaces de Messieurs BOMBIRI Paul, VNU à l'observatoire de l'emploi et Maxime BONKOUYOU (Expert national chargé des Observatoires) et à l'accueil très chaleureux de toutes les personnes rencontrées et dont la liste est jointe en annexe. Je tiens par ailleurs à remercier vivement Monsieur Salia SANOU (Directeur Général de l'ONPE) pour ses multiples appuis.

Selon les termes de référence de la mission, il s'agissait de :

1. Proposer des indicateurs sur l'emploi et la formation professionnelle, sur la base des données produites par le système statistique national (recensements, enquêtes, études, recherches, sources administratives, etc.) pouvant être utilisés par l'Observatoire de la Pauvreté et du DHD dans le cadre du suivi de la pauvreté au Burkina Faso.
2. Proposer sur la base des productions statistiques nationales et des politiques de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle élaborées par le Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse, des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques d'emploi et la formation professionnelle mises en œuvre par le Gouvernement.
3. Proposer sur la base des perspectives de productions du système statistique national des indicateurs sur l'emploi et la formation professionnelle.
4. Identifier des enquêtes légères ou lourdes dont la réalisation contribuera à la documentation des indicateurs identifiés.
5. Procéder à une classification des indicateurs proposés par module relatifs à l'emploi et à la formation professionnelle.
6. Proposer des indicateurs pour les principaux utilisateurs du MTEJ.

1. LE CONTEXTE ET LES ANTECEDENTS DE LA MISSION

Cette mission s'inscrivait dans le contexte général de la mise en œuvre et du suivi du "Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté" (CSLP), et dans le cadre particulier du "Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique" (PRGE). Elle était par ailleurs dans le prolongement d'une mission d'un consultant BIT (août 2001), consultant du BIT, autour de la conception et du lancement de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

1.1. L'environnement stratégique de la mission : le CSLP et le PRGE

Le Burkina Faso doit faire face à un défi majeur de réduction du niveau de pauvreté de ses populations et de leur vulnérabilité face aux crises de toutes sortes.

Dans cette perspective, un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) a été élaboré qui énonce les objectifs prioritaires de développement fixés par le gouvernement, en matière de lutte contre la pauvreté.

Ce document cadre s'articule autour de plusieurs programmes regroupés autour de quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Accélérer la croissance et la fonder sur l' équité
- Axe 2 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base
- Axe 3 : Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres
- Axe 4 : Promouvoir la bonne gouvernance.

S'appuyant sur ces priorités stratégiques, le PNUD a retenu dans le Cadre de la Coopération pour le Pays (CCP) du Burkina Faso, trois grands domaines de concentration :

- La lutte contre la pauvreté et le développement des secteurs sociaux,
- Le développement d'une bonne gouvernance et la gestion de l'économie,
- La sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

C'est au titre du développement d'une bonne gouvernance économique que le PNUD a décidé de lancer un "Projet d'appui au Renforcement de la Gouvernance Economique" (PRGE) pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Le programme PRGE recentre l'assistance du PNUD autour de quatre axes prioritaires :

- La réalisation d'une étude prospective "Burkina 2005",
- Le pilotage de l'économie et la coordination des aides,
- Les synergies avec le programme national de gouvernance et le renforcement des mécanismes de gouvernance locale,

- La mise en place d'un observatoire sur la pauvreté et le DHD et d'un observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle (OEFPP).

1.2. La phase antérieure de conception et de lancement de l'OEFPP

Le PRGE a repris une recommandation du BIT, formulée au début de l'année 1999 dans un document de projet PNUD-BIT, de création d'un Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le PRGE a prévu en même temps la création d'un observatoire de la pauvreté, avec la volonté d'instituer des passerelles entre les deux dispositifs d'observation pour rendre interdépendantes les deux approches pauvreté et emploi, l'observatoire de l'emploi ayant pour finalités propres :

- D'une part, le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté,
- D'autre part, le suivi de la Stratégie Nationale de la Promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle définie par le Ministère du Travail, de l'Emploi.

A l'issue de la mission en août 2001 d'un consultant BIT, un programme de travail a été défini pour la mise en place de l'observatoire de l'emploi, à court et moyen terme. Ce plan d'action opérationnel précise les actions devant être engagées autour de deux objectifs :

- "La formulation d'indicateurs, la conception d'instruments d'analyse et de synthèse et l'élaboration de la méthodologie adaptée aux résultats recherchés,
- La mise en place et l'équipement de l'observatoire ainsi que l'élaboration d'un mécanisme de fonctionnement efficace qui permette d'assurer la participation de tous les partenaires potentiels et une pérennisation du système".

S'agissant de l'objectif 1 qui vise à faire de l'observatoire un outil opérationnel de pilotage, de suivi et d'évaluation, plusieurs produits étaient attendus à l'issue de la première année d'exécution du plan d'action :

- Un rapport d'audit du système d'information sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle était disponible, à la suite d'un inventaire complet et détaillé de toutes les sources,
- Un tableau de bord et des indicateurs sur l'emploi et le marché du travail ainsi que sur la formation professionnelle étaient opérationnels,
- Des indicateurs du rendement externe de l'enseignement technique et de la formation professionnelle étaient disponibles.

L'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle a été lancé en août 2001 avec le recrutement d'un volontaire des Nations Unies.

Un audit du système d'information, ainsi qu'une enquête sur les besoins d'information du Ministère du Travail ont été réalisés. Un premier travail d'identification des indicateurs a été mené.

La mission dont il est ici rendu compte, s'inscrivait dans le prolongement de toutes ces initiatives, dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif 1 du plan d'action opérationnel de l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle.

2. LES ACTIVITES DE LA MISSION

2.1. L'identification des indicateurs pertinents

On a assisté ces dernières années au sein des agences internationales de coopération –et du BIT en particulier– à une multiplication des indicateurs proposés pour assurer le suivi-évaluation des politiques et des programmes en matière d'emploi et de formation. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du PRGE, un ensemble très diversifié d'indicateurs de suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté ont été retenus. Tous sont des guides particulièrement utiles en tant qu'indicateurs de référence.

2.1.1. Les indicateurs de suivi du CSLP

Au départ, une liste de 86 indicateurs a été officiellement approuvée pour évaluer et assurer un suivi des objectifs du CSLP (sur la liste de ces indicateurs, cf l'annexe du rapport de mission d'un consultant du BIT, Août 2001). Ce qui frappe dans cette liste, c'est la faible importance accordée aux indicateurs d'emploi. Cinq indicateurs seulement sont retenus qui renvoient à « l'élargissement des opportunités d'emploi et les activités génératrices de revenus » et qui concernent exclusivement le domaine agricole. Ces indicateurs sont les suivants :

- % d'individus exerçant une activité génératrice de revenus,
- % des activités informelles rurales non agricoles,
- gestion du temps de travail,
- taux de pluri-activité,
- % des migrants à la recherche d'un emploi.

Aucun indicateur dans le domaine de la formation n'est mentionné, l'accent étant mis de manière exclusive sur les dimensions éducation de base et alphabétisation.

Dans un second temps, à la suite de l'atelier de validation de Tenkodogo des 20-21 et 22 Juin 2002, la liste initiale des indicateurs a été enrichie, chaque indicateur faisant l'objet d'une fiche détaillée. Au total, c'est une liste de 129 indicateurs qui a été retenue. Plus aucun indicateur d'emploi et de formation ne figure dans cette liste, le soin étant laissé à l'observatoire de l'emploi d'identifier les indicateurs pertinents dans ces domaines.

2.1.2. Les indicateurs dans le domaine de l'emploi : les indicateurs proposés par le BIT

Plusieurs programmes sont développés par le BIT qui visent à proposer des indicateurs pertinents dans le domaine de l'emploi dont deux sont principaux :

- le programme de sécurité socio-économique qui intègre en partie la problématique des emplois non décents,
 - surtout le programme KILM, des "indicateurs clés sur le marché du travail".
- a) Le programme de sécurité socio-économique distingue plusieurs familles d'indicateurs de sécurité autour de 6 axes :
- la sécurité du marché du travail,
 - la sécurité de l'emploi,
 - la sécurité du maintien des qualifications,
 - la sécurité au travail,
 - la sécurité de la représentation,
 - la sécurité du revenu.
- b) Le programme KILM : indicateurs clés du marché du travail.

Ce programme a été lancé en 1998 autour de deux objectifs principaux : d'une part présenter un ensemble fondamental d'indicateurs du marché du travail, d'autre part améliorer les disponibilités de ces indicateurs afin de suivre l'évolution de l'emploi. A ce jour, une liste de 20 indicateurs a été retenue qui couvrent plusieurs domaines : l'emploi, le sous-emploi et le chômage, les salaires et la productivité du travail, les flux du marché du travail, la pauvreté et la répartition des revenus. On notera qu'aucun de ces 20 indicateurs ne concerne le domaine de la formation professionnelle et technique.

Liste des indicateurs clés BIT du marché du travail (KILM ou ICMT)

- **ICMT 1** Taux d'activité
- **ICMT 2** Rapport emploi-population
- **ICMT 3** Situation dans la profession
- **ICMT 4** Emploi par secteur
- **ICMT 5** Travailleurs à temps partiel
- **ICMT 6** Durée du travail
- **ICMT 7** Emploi dans le secteur informel
- **ICMT 8** Chômage
- **ICMT 9** Chômage des jeunes
- **ICMT 10** Chômage de longue durée
- **ICMT 11** Chômage et niveau d'instruction
- **ICMT 12** Sous-emploi lié à la durée du travail
- **ICMT 13** Taux d'inactivité
- **ICMT 14** Niveau d'instruction et analphabétisme
- **ICMT 15** Indices des salaires réels dans les industries manufacturières
- **ICMT 16** Salaires professionnels et indices des salaires
- **ICMT 17** Coûts salariaux horaires
- **ICMT 18** Productivité du travail et coût unitaire de main-d'oeuvre

- **ICMT 19** Flux du marché du travail
- **ICMT 20** Pauvreté et répartition des revenus.

2.1.3. Les indicateurs dans le domaine de la formation

Une réflexion est en cours au sein de l'UEMOA dans la perspective de l'élaboration d'une liste d'indicateurs en matière de formation professionnelle. Pour l'instant, celle-ci n'est pas encore finalisée.

Parmi les autres institutions multilatérales spécialisées, on mentionnera deux sources principales : l'UNESCO et l'OCDE. La liste de l'UNESCO est très détaillée sur l'éducation (en particulier l'éducation de base et l'alphabétisation). Par contre, elle ne comporte pas d'indicateurs en matière de formation professionnelle et technique.

L'OCDE quant à elle a réalisé une liste très détaillée d'indicateurs dans ce dernier domaine de la formation professionnelle et technique. Elle couvre plusieurs thèmes :

- Les ressources financières et humaines mobilisées,
- Les conditions d'accès à l'éducation et à la formation,
- Les résultats et les performances du système de formation,
- La transition et la formation à l'emploi : l'insertion professionnelle,
- Les disparités de genre,
- Les formations professionnelles.

Cette liste d'indicateurs est très riche. Sa documentation suppose cependant des supports et des moyens d'information qui ne sont pas disponibles dans la plupart des pays en développement et donc au Burkina Faso, et qui de ce fait, la rend mal adaptée à ce contexte.

Par ailleurs au BIT, le Département du Développement des Compétences (IFP/SKILLS) a également procédé à une revue des indicateurs existants dans ce domaine et envisage de poursuivre des travaux pour concevoir des indicateurs adaptés au contexte de certains pays, en particulier en Afrique.

2.1.4. Les indicateurs de suivi de la politique publique d'emploi

2.1.4.1. Le contenu de la politique publique d'emploi

Au cours de ces dernières années, on est passé d'une période de gestion administrée de l'emploi autour de la création d'emplois dans l'administration et les entreprises publiques et para-publiques, à la mise en œuvre de politiques actives d'emploi.

La stratégie définie par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse dans le document "Stratégie Nationale de la Promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle" s'articule autour de deux axes prioritaires :

- Une volonté clairement affichée de rendre les environnements favorables à la création d'emploi en intervenant sur les aspects législatifs, institutionnels, et informatifs (autour de la création de l'observatoire de l'emploi et de la formation),

- Surtout une volonté de favoriser la création directe d'emplois par la mise en place de dispositifs d'appui et d'accompagnements, notamment financiers, à la création d'activités génératrices de revenus, et donc d'emploi.

S'agissant de ce dernier volet, la politique publique d'emploi s'appuie sur trois sous-ensembles de mécanismes d'incitation et d'appui.

- a) Un programme spécial de recours aux travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qui se traduit en particulier sous la forme d'actions de sensibilisation, de promotion et de formation.
- b) La mise en place de plusieurs fonds d'appui pour le financement d'activités génératrices de revenus, spécialisés en fonction de l'importance des projets :
 - un fonds d'appui au secteur informel
 - un fonds d'appui à la promotion de l'emploi
 - un fonds d'intervention pour l'emploi destiné au financement de projets supérieurs à 10 millions de FCFA.
- c) Le lancement d'un "Programme national d'appui à la réinsertion des travailleurs diplômés".

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes, l'ONPE intervient comme opérateur chargé d'aider les promoteurs à monter leur projet pour les rendre "bancables" auprès des différents fonds d'appui.

D'autres projets financés pour les agences de coopération internationale (bilatérale et multinationale) et exécutés par d'autres services ministériels visent le même objectif d'appui à la création directe d'emplois et d'activités génératrices de revenu. On citera en particulier :

- le projet PAPME, financé par l'Union Européenne,
- le fonds d'appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes financé par le PNUD,
- le programme d'appui à la micro-entreprise rurale financé par le FIDA,
- le programme PRODIA financé par la coopération bilatérale allemande,
- le fonds de l'eau et de l'équipement rural qui finance de petits projets ruraux exécutés par les communautés de base.

2.1.4.2. Le choix d'indicateurs pour le suivi de la politique publique d'emploi

La liste précédente n'est en rien exhaustive. Elle est cependant significative de l'émergence de nouvelles dynamiques d'emploi dans un secteur que l'on peut considérer comme intermédiaire entre le secteur agricole et le secteur moderne non agricole. Il est donc très important de les identifier, de les suivre et de les évaluer.

Pour cela, un premier travail est prioritaire. Il consiste à dresser un inventaire le plus exhaustif possible de ces dispositifs et programmes.

Une seconde tâche est tout aussi importante, de coordination et d'harmonisation des supports de suivi de ces programmes pour pouvoir mesurer leurs résultats en particulier en matière d'emploi et d'amélioration des revenus. Dans ce cadre, nous recommandons deux indicateurs prioritaires de suivi :

- le nombre de projets financés par les différents fonds d'appui dont les projets montés avec l'appui de l'ONPE,
- le nombre d'emplois créés à partir de ces projets financés par les fonds d'appui.

Ultérieurement, il serait souhaitable que l'on dispose de données sur les projets encore en activité, deux ans après leur lancement.

2.2. LA SÉLECTION D'INDICATEURS PERTINENTS

Cette sélection a été faite sur la base de trois préoccupations principales :

- Choisir des indicateurs capables de rendre compte et de permettre un suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté et de la politique publique d'emploi et de formation professionnelle,
- Choisir des indicateurs susceptibles d'être documentés,
- Choisir une liste restreinte d'indicateurs prioritaires.

La liste de ces indicateurs prioritaires retenus reprend pour l'essentiel la liste des "indicateurs clés" du BIT. Elle est simplifiée par le fait que certains indicateurs KILM ne sont pas repris. Il s'agit en particulier des indicateurs sur les salaires dans la mesure où le taux de salarisation au Burkina-Faso est très faible. Concernant l'indicateur 20 sur la pauvreté on se reportera aux indicateurs définis dans le cadre de l'observatoire sur la pauvreté. La liste des indicateurs clés du marché du travail du BIT, est par ailleurs enrichie par l'adjonction d'indicateurs de formation professionnelle et technique et d'indicateurs de suivi de la politique publique d'emploi.

Au total, la liste proposée comprend 20 indicateurs prioritaires, dont :

- 6 indicateurs d'emploi,
- 2 indicateurs de suivi des politiques publiques d'emploi,
- 2 indicateurs de sous-emploi,
- 4 indicateurs du chômage,
- 1 indicateur sur les salaires
- 5 indicateurs sur la formation professionnelle et technique.

Le tableau ci-dessous précise la liste détaillée des indicateurs prioritaires proposés (les définitions de ces indicateurs sont précisées en annexe).

LISTE DES INDICATEURS PRIORITAIRES

THEME	NATURE DE L'INDICATEUR	Disponible (D) Non Disponible (ND) Prévu (P)	SOURCE D'INFORMATION
EMPLOI	1. Taux d'activité (sexe, âge, milieu de résidence)	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	2. Taux d'occupation Emploi-Population	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	3. Situation dans la profession (dont taux de salarisation selon le milieu de résidence et le sexe)	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	4. Emploi par secteur d'activité	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	5. Emploi dans le secteur informel – Ouagadougou	P	Enquête emploi 1.2.3. Enquête secteur informel 1.2.3. - 2003
	6. Pluri-activité	D	EPCVM (1998-2002)
DYNAMIQUES D'EMPLOI, SUIVI DES POLITIQUES D'EMPLOI	7. Nombre de projets financés par les principaux fonds d'appui (dont ceux montés avec un accompagnement de l'ONPE)	ND	Rapport annuel d'activité des projets
	8. Nombre de bénéficiaires et d'emplois créés à partir des projets financés par les différents fonds d'appui	ND	Rapport annuel d'activité des projets
SOUS-EMPLOI	9. Durée de travail	D	Enquête emploi 1.2.3. Ouagadougou 2002
	10. Emploi à temps partiel	D	EPCVM (1998-2002)

CHOMAGE	11. Taux de chômage	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	12. Origine du chômage : dont % des primo-demandeurs d'emploi	D	Enquête emploi 1.2.3.
	13. Taux de chômage des jeunes 16-25 ans (sexe et milieu de résidence)	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	14. Chômage selon le niveau d'instruction	D	EPCVM (1998-2002)
SALAIRES	15. Taux de croissance du salaire dans le secteur manufacturier moderne et des traitements de la fonction publique	D	Rapport annuel sur l'industrie au Burkina Faso DGI Ministère du commerce
FORMATION	16. Taux d'instruction, d'analphabétisme par âge et sexe	D	RGPH (1996) EPCVM (1998-2002)
	17. Les inscrits de l'enseignement technique	D	Annuaire statistique de l'enseignement secondaire (MESSRS)
	18. Les bénéficiaires des formations professionnelles hors établissements de l'enseignement secondaire	ND	
	19. Taux de réussite par diplôme (CAP, BEP, BAC) de l'enseignement technique	D	Annuaire statistique de l'enseignement secondaire (MESSRS)
	20. Taux d'insertion des sortants diplômés de l'enseignement technique	ND	Enquête insertion

2.3. La collecte d'informations pour la documentation des indicateurs revenus

Un large consensus se dégage quant aux limites et insuffisances des informations disponibles en matière d'emploi et de formation. Le document de projet du PRGE précise même "le domaine de l'information sur l'emploi est révélateur de la faiblesse de l'appareil statistique".

Pourtant, il faut le reconnaître, les informations disponibles au Burkina Faso dans ces domaines sont riches et diversifiés. En toute hypothèse, un effort d'inventaire s'impose avant de formuler des recommandations en matière de collecte des informations manquantes.

2.3.1. Les informations disponibles : la diversité des sources

La durée de la mission ne nous a pas permis de procéder à un inventaire exhaustif de ces sources. Toutefois, nous avons pu bénéficier des résultats de "l'audit du système d'information statistique sur l'emploi et la formation professionnelle" réalisé par une équipe de consultants nationaux du projet, antérieurement à notre mission, que nous avons enrichi à la suite de plusieurs investigations de terrain.

On distingue les enquêtes auprès des ménages des autres sources plus sectorielles.

a) Les enquêtes auprès des ménages

Outre le recensement général de population qui date de 1996, on dispose de plusieurs enquêtes auprès des ménages.

Les enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages (EPCVM)

Une première enquête a eu lieu en 1995, une seconde en 1998, alors qu'il est prévu le lancement d'une troisième enquête à partir de janvier 2003 (EPCVM III).

Il s'agit d'une enquête nationale auprès de 8 500 ménages répartis dans 10 régions économiques. Le mode de tirage de l'échantillon permet d'avoir des données fiables par région. Elle fournit des informations sur plusieurs thèmes dont quatre principaux : éducation-formation, alphabétisation, chômage et emploi, les revenus.

L'enquête ménage 1.2.3.

Cette enquête porte sur Ouagadougou. Elle s'inscrit dans un programme de comparaison internationale financé par l'UEMOA (Programme PARSTAT). Elle comporte trois parties :

- l'enquête 1 : Enquête emploi auprès des ménages
- l'enquête 2 : Enquête sur le secteur informel à Ouagadougou,
- l'enquête 3 : Enquête sur la production et la consommation.

Cette enquête est du type de celle réalisée à Yaoundé et à Antananarivo (projet MADIO-IRD). La phase de collecte sur le terrain est achevée pour les enquêtes 1 et 2. Les résultats devraient être disponibles dans le courant de 2003. L'enquête 3 devrait commencer au début de 2003.

Plus accessoirement, on citera :

- deux enquêtes démographique et de santé 1993 et 1998/99 ciblées sur la population féminine et les indicateurs démographiques,

- une enquête à indicateurs multiples 1996, financée par l'UNICEF et qui porte sur les femmes et les enfants.

b) Les sources sectorielles

L'agriculture

- L'enquête nationale de statistiques agricoles - 1993
- L'enquête annuelle permanente agricole auprès des exploitations
- Les rapports d'activité du "Programme National Gestion des Terroirs" qui couvre 500 villages.

Ces enquêtes sont relativement pauvres en information sur l'emploi, la population agricole étant simplement ventilée en actifs et non actifs. Il conviendrait d'introduire dans les questionnaires, des questions spécifiques sur l'emploi de la main d'œuvre agricole.

L'industrie

Les seules données disponibles sur les emplois industriels sont récentes. "Rapport sur l'industrie au Burkina Faso" 1990-2000. A partir de l'année 2003, il est prévu de collecter annuellement ces données. Un projet est en cours qui vise à constituer un fichier unique d'établissements du secteur moderne, en fusionnant tous les listings d'entreprises existants.

Cette source ventile les emplois totaux par branche d'activité économique à partir des déclarations de 40 entreprises parmi les plus importantes du Burkina Faso.

Les données sur les créations d'emploi induites par les projets d'investissement qui bénéficient du code des investissements (Rapport d'activité de la direction au Centre des Guichets Uniques) sont peu fiables pour nous renseigner sur les dynamiques d'emploi dans le secteur industriel.

L'administration

Deux sources d'information sont principales concernant les emplois dans la fonction publique.

- Le service de la solde du Ministère des Finances qui renseigne sur le volume des emplois et leur répartition par grade et ministère,
- Le rapport annuel de la direction du recrutement du Ministère de la Fonction Publique qui nous renseigne sur l'importance des concours ouverts chaque année et donc sur les emplois publics créés.

Le marché du travail

Les rapports annuels d'activité de l'ONPE précisent les volumes d'offre et de demande d'emplois enregistrés par l'office ainsi que les placements effectués.

Du fait de l'absence de système d'indemnisation des chômeurs, ces informations ne sont pas pertinentes ni pour rendre compte du chômage, ni pour repérer les dynamiques d'emploi sur le marché du travail.

L'enquête emploi 1.2.3. devrait renseigner sur l'importance des chômeurs déclarés qui s'inscrivent à l'ONPE.

La formation professionnelle

L'annuaire statistique de l'enseignement secondaire (MESSRS) livre avec retard des informations sur les élèves inscrits et diplômés dans les établissements d'enseignement technique et professionnel tant publics que privés.

En matière de formation continue, le rapport d'activité annuel du "Groupement" des établissements pour la formation continue "renseigne sur les actions de formation continue organisées par les établissements d'enseignement technique et professionnel du secondaire.

On doit signaler en outre, l'existence d'un rapport sur "l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement secondaire technique et professionnel en 1997/1998" (Rapport Le Tiec, Juin 2001).

2.3.2. La richesse des informations disponibles

Le recensement précédent en témoigne. Les informations sectorielles sont relativement pauvres. Par contre, on dispose d'enquêtes de qualité auprès des ménages pour documenter les indicateurs d'emploi et de formation par zone (rurale, urbaine), par branche, par secteur d'activité et par sexe. Outre le fait que ces informations sont très détaillées, ces enquêtes présentent un double intérêt. D'une part elles nous livrent des données régionalisées, en particulier les enquêtes EPCVM. D'autre part, elles autorisent des comparaisons dans le temps pour suivre les évolutions de ces indicateurs. La prochaine enquête EPCVM III permettra un historique sur 10 ans (1993-2003) de ces données.

Dans ces conditions :

- la grande majorité des indicateurs synthétiques proposés peuvent être documentés et faire l'objet d'un suivi au moins jusqu'en 2004, à partir des sources d'information existantes,
- ces indicateurs synthétiques peuvent être documentés de manière souvent détaillée à partir de variables de structures, comme en témoignent les tableaux joints en annexe 3.

2.3.3. Les limites et les insuffisances de ces sources

Certaines sont parfois anciennes. Le dernier recensement de population date de 1996 et l'enquête de statistiques agricoles remonte à 1993. Les données sont souvent publiées avec retard. On peut s'interroger sur la fiabilité de certaines statistiques. L'enquête annuelle permanente agricole est très pauvre en données sur l'emploi alors que 90 % de la population est agricole.

Cinq groupes de limites sont plus importantes qui désignent des réalités mal couvertes par les statistiques disponibles actuelles :

- On connaît mal les zones de chevauchement entre le chômage et l'emploi : les nouvelles formes d'emploi, le sous-emploi visible et invisible, les emplois dans les activités économiques hors marché, les emplois non décents...
- On mesure mal les nouvelles dynamiques d'emploi autour des programmes d'appui à l'auto-emploi et aux petites activités génératrices de revenus, dont l'inventaire reste à faire.
- On ne dispose pas de données sur l'offre de formation professionnelle en dehors des établissements de l'enseignement technique (privé et public) et des centres de formation

professionnelle dépendants du Ministère du Travail.

- Les données sur l'efficacité externe de la formation technique et professionnelle sont inexistantes à l'exception d'une première enquête d'insertion menée en 1997 limitée à l'enseignement technique.
- Il en est de même des moyens mis en œuvre et des résultats en matière de formation continue, à l'exception des actions menées par les établissements d'enseignement technique ou secondaire.

(Sur le détail des informations manquantes par thème, cf le point 3.2.1. de ce rapport).

3. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette mission, trois séries de recommandations apparaissent prioritaires. Elles concernent :

- Le traitement et la publication des données disponibles,
- La collecte des informations manquantes pour le suivi des indicateurs synthétiques prioritaires,
- Les conditions d'appropriation de ces données.

3.1. Le traitement et la publication des données disponibles

Si l'on veut que l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle soit identifié comme un véritable centre de ressources, il faut absolument qu'il se fasse connaître et reconnaître par des produits mis à la disposition de ses "clients" utilisateurs, sous forme de documents et de rapports.

Nous recommandons qu'au cours des quatre prochains mois, trois rapports soient publiés par l'observatoire.

- Un rapport sur les sources d'information disponibles,
- Un rapport sur les indicateurs d'emploi et de formation « documentés »
- Un rapport de « synthèse » de ces indicateurs sous la forme d'un bilan de l'emploi-formation.

3.1.1. Le rapport sur les sources d'informations disponibles

Conformément aux recommandations du rapport de la précédente consultation du BIT, un audit a été réalisé par une équipe de consultants nationaux sur "le système d'information statistique sur l'emploi et la formation professionnelle" (C.L. SAGNON et M.A.. KAN).

Deux documents sont disponibles qui dressent l'inventaire de ces sources, évaluent leur fiabilité et leur pertinence et recensent les besoins en informations statistiques.

Nous recommandons de publier sous la forme d'un rapport les résultats de cet audit.

Au préalable, il convient de compléter le travail d'inventaire par une meilleure identification :

- du contenu des sources administratives susceptibles de renseigner sur les indicateurs,
- des programmes d'enquête et de recherche menés par les équipes de recherche de l'université.
- des besoins d'information d'autres utilisateurs (en dehors du METJ)

3.1.2. Le rapport sur les indicateurs d'emploi et de formation documentés

Ce rapport a pour objectif de faire connaître aux différents partenaires de l'observatoire, les indicateurs pertinents retenus pour une évaluation-suivi des politiques de lutte contre la pauvreté et des politiques publiques d'emploi.

Il devrait se présenter sous la forme de fiches reprenant pour chaque indicateur synthétique, les données disponibles les plus significatives en précisant leur pertinence et leur intérêt pour l'analyse qui peut en être faite.

Concrètement, la rédaction de ce rapport devrait s'appuyer sur les tableaux d'indicateurs synthétiques et détaillés présentés en annexe de ce rapport.

3.1.3. Le bilan de l'emploi-formation

Il faut éviter que les publications de l'observatoire se réduisent à de simples annuaires statistiques. Visant un public de partenaires qui ne sont pas forcément des "spécialistes", il importe que les rapports proposent des analyses, des commentaires à partir des informations disponibles.

Nous recommandons que le traitement des indicateurs retenus fasse l'objet d'un rapport synthétique sous la forme d'un bilan de l'emploi-formation au Burkina Faso en 2000-2002, pour "donner du sens" au regroupement dans un même document du plus grand nombre d'informations disponibles.

Outre la production du rapport, il convient de se préoccuper des conditions de sa diffusion. Nous recommandons que la présentation de ce bilan soit l'occasion d'organiser une manifestation de restitution sous la forme d'une table ronde, d'un séminaire national ou d'une conférence nationale. Ce qui est en cause, c'est l'organisation d'un espace de dialogue, de confrontation et d'échange entre l'ensemble des acteurs et des institutions concernés par les problèmes d'emploi et de formation. Cette manifestation serait ainsi la première expression de la volonté de l'observatoire d'être un dispositif central du dialogue social pour une meilleure gouvernance économique et sociale.

3.2. La collecte des informations manquantes

Les investigations de terrain menées lors de notre mission suggèrent un ensemble d'informations à collecter pour renseigner sur les indicateurs retenus.

3.2.1. Les principales informations manquantes

Malgré la richesse des informations disponibles (cf précédemment), les informations manquantes sont multiples. Classées par thème, les principales informations manquantes sont les suivantes :

a) Sous-emploi et chômage

- Le sous-emploi et les disponibilités de main-d'œuvre en particulier parmi la population féminine et parmi la population agricole,
- Les emplois du temps des femmes de la population agricole en période sèche et en période humide,
- Les emplois du temps des enfant de 6 à 10 ans, non scolarisés et l'importance des activités économiques au sein de cette population,
- Les durées du chômage des primo-demandeurs d'emploi et des chômeurs ayant perdu leur emploi,
- les stratégies de recherche d'emploi (en particulier les comportements par rapport à l'auto-emploi) des chômeurs ayant leur lieu de résidence hors Ouagadougou. (Pour Ouagadougou, ces données sont disponibles à partir de l'enquête emploi 1.2.3).

b) Emploi

- Les emplois du secteur informel hors Ouagadougou;
- Les structures des emplois dans le secteur moderne privé a) par CSP, b) par niveau de qualification, c) par taille des établissements (en fonction des effectifs et du chiffre d'affaires),
- Les stratégies de gestion des ressources humaines des entreprises du secteur moderne privé (en particulier les stratégies de recrutement, de formation et de salaires),
- Les flux de main d'œuvre dans le secteur moderne privé (recrutements et départs volontaires/involontaires);
- Les créations d'emploi à partir des projets d'appui et d'accompagnement à la création d'activités génératrices de revenus que les financements soient nationaux ou internationaux relevant de coopérations bilatérales et/ou multilatérales,
- L'inventaire des projets et des dispositifs d'appui correspondants;
- L'inventaire des bureaux privés de placement. Les résultats d'activité de ces bureaux

c) Formation professionnelle et technique

- L'inventaire des centres et institutions de formation professionnelle (initiale et continue, du public et du secteur privé) en dehors des établissements de l'enseignement secondaire,
- La répartition des stagiaires de formation continue : par spécialité, niveau de qualification, et selon la durée des actions et les lieux de formation,
- les stratégies de formation continue et les dépenses de formation des entreprises,
- les rendements externes des établissements d'enseignement technique et des centres de formation professionnelle : les conditions d'insertion des élèves et des stagiaires,
- Les coûts de la formation professionnelle et technique du public et du secteur privé.

3.2.2. Programme national d'amélioration du système d'information

Le Plan National de Statistiques (2001-2005) prévoit le lancement et le traitement de plusieurs enquêtes à plusieurs niveaux :

- Au niveau des ménages :
 - une enquête budget-consommation,
 - une enquête démographique et de santé,
 - un recensement général de la population et de l'habitat en 2006.
- Au niveau des entreprises :
 - une enquête auprès des établissements du secteur moderne,
 - une enquête sur le secteur informel. Enquête 1.2.3. (en cours de réalisation, cf-ci-devant).
- Au niveau de la formation :
 - une enquête auprès des structures déconcentrées en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle,
 - l'amélioration des statistiques scolaires.

En l'état actuel, ce plan est aléatoire dans la mesure où aucun financement n'est prévu pour sa mise en œuvre (sauf pour l'enquête 1.2.3).

3.2.3. Les enquêtes à réaliser pour pouvoir documenter les indicateurs et assurer leur suivi

La réalisation des enquêtes en cours auprès des ménages a bénéficié de financements importants de la part de la communauté internationale (PNUD, Banque Mondiale, UEMOA). Il n'est pas sûr qu'après les années 2004-2005 ces enquêtes puissent bénéficier de financements à la hauteur de ceux actuellement mobilisés. Dans ces conditions, il est essentiel de se préoccuper de la pérennisation des sources d'informations existantes. Il

convient par ailleurs d'être réaliste en dimensionnant le système d'information aux financements possibles et prévisibles.

En toute hypothèse, le renouvellement des enquêtes ménages (EPCVM et enquête 1.2.3.) est une priorité absolue. En leur absence, il est tout à fait vain d'envisager un suivi des indicateurs retenus en matière d'emploi et de formation. Dans la perspective d'un renouvellement de ces enquêtes, nous recommandons la poursuite d'enquêtes légères auprès des ménages, pour qu'elles puissent être reproduites régulièrement, tous les deux ans. L'exemple de l'enquête ELAM au Bénin témoigne de l'intérêt de ce type d'enquête. Le volet emploi-formation devrait intégrer les différents indicateurs retenus comme prioritaires.

Outre cette enquête légère auprès des ménages, nous recommandons le lancement et l'exploitation de quatre autres enquêtes :

a) Une enquête "emploi du temps"

Elle est très complémentaire de l'enquête légère auprès des ménages. Elle devrait parvenir à un triple résultat :

- une meilleure mesure de l'activité économique féminine, en particulier en ce qui concerne l'activité économique non marchande,
- une meilleure connaissance et mesure du travail des enfants, qu'ils soient scolarisés ou non scolarisés,
- une meilleure appréhension de la pluri et de la multi-activité.

Cette enquête pourrait s'inspirer d'enquêtes de ce type réalisées dans plusieurs pays africains dont le Bénin, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Maroc à l'initiative du PNUD et de la division statistique des Nations-Unies.

b) Une enquête emploi auprès des entreprises du secteur moderne privé

Prévu dans le programme national de statistiques (cf ci-devant). Elle devrait s'articuler autour de trois axes principaux :

- la mesure du volume et des structures d'emploi, en particulier les structures de qualification de la main-d'œuvre (permanente et non permanente),
- les stratégies de gestion de leur main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne le recrutement et la promotion de celle-ci et le développement des RH par la formation,
- les politiques salariales et les salaires distribués.

Cette enquête pourrait avoir lieu tous les deux ans, en la couplant avec l'enquête annuelle du Ministère de Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'artisanat sur "la collecte de données industrielles".

c) Une enquête de suivi et d'évaluation des impacts des programmes d'appui à la création d'activités génératrices de revenus et d'emploi

Nous l'avons signalé précédemment, ces programmes sont nombreux et diversifiés qu'ils soient publics et gérés par l'ONPE, ou qu'ils soient financés par les agences de coopération technique internationale (bilatérale et/ou multilatérale) ou encore qu'ils relèvent d'initiatives privées de type ONG, associations.

Ces différents programmes sont au cœur de nouvelles dynamiques d'emploi trop souvent sous-estimées. Certes les emplois induits sont souvent précaires. Faute de suivi, les taux de "mortalité infantile" de ces projets sont généralement élevés. Toutefois dans un contexte de pénurie d'occasions d'emploi, ces projets ont un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Nous recommandons la mise en place d'un dispositif permanent d'évaluation et de suivi de ces programmes s'appuyant :

- sur un inventaire, régulièrement mis à jour de ces programmes,
- sur des fiches standard de suivi,
- sur un travail d'exploitation annuelle de ces fiches.

d) Les enquêtes insertion professionnelle

Elles sont indispensables pour apprécier les rendements externes des formations professionnelles et technique et pour renseigner sur les processus d'insertion des élèves à leur sortie de la formation dans la relation emploi-formation. Une première tentative a été réalisée en 1997 qu'il s'agirait de reproduire en commençant par un questionnement léger auprès d'établissements relevant de filières significatives des nouveaux enjeux en matière de formation (initiale et continue).

Ces enquêtes devraient s'articuler avec un travail d'identification et d'analyse des besoins de formation (initiale et continue) par filières.

Ces quatre enquêtes complémentaires à l'enquête légère auprès des ménages s'inscrivent dans un souci de pouvoir chiffrer les indicateurs retenus.

Nous recommandons de les compléter par des investigations plus qualitatives, en privilégiant une approche de type monographique autour de l'identification et de l'analyse de success-stories. Ces monographies pourraient concerner en priorité :

- les impacts des dispositifs d'appui à la création d'activités génératrices de revenus,
- des entreprises du secteur moderne, dynamiques en matière de formation de leur personnel,
- des entreprises "intermédiaires" du secteur informel entre le secteur moderne et le secteur des micro-entreprises.

Dans tous les cas, il s'agirait de repérer et de décrire les facteurs et les variables à l'origine des succès... ou des échecs.

Pour la réalisation de ces travaux, nous recommandons que l'observatoire développe de nouveaux rapports de partenariat avec les étudiants et les équipes pédagogiques de l'Université de Ouagadougou tant pour la collecte des informations que pour leur traitement et leur interprétation.

3.3. Assurer les conditions d'appropriation et d'endogénéisation de ces données

La collecte et le suivi des indicateurs n'ont de sens que s'ils servent d'appui à la prise de décision. L'observatoire de l'emploi en effet n'est ni un nouvel institut de statistique spécialisé, ni un super centre de décision. La vocation première de l'observatoire est d'être un dispositif d'aide à la décision sur la base en particulier des analyses qu'il produit et du suivi d'indicateurs clés pertinents.

Cela implique que l'on se préoccupe en permanence a) des conditions d'appropriation des informations qu'il livre pour les rendre opérationnelles et b) des appuis à apporter aux producteurs d'information, tant d'ordre méthodologique, que d'harmonisation des concepts et de définitions dans le domaine de l'emploi et de la formation . Deux publics-cibles sont concernés. Il y a d'une part les agents de l'observatoire, de l'ONPE et des services du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse qui sont au cœur du dispositif. Il y a d'autre part les clients-utilisateurs des produits de l'observatoire : les opérateurs économiques, les organisations professionnelles et syndicales, les services de l'état, les demandeurs d'emploi, les institutions de formation, les ONG et les collectivités locales.

Dans cette perspective d'appropriation, nous recommandons deux séries d'activités : des activités de renforcement de capacités nationales, et des activités d'animation et de renforcement du dialogue social.

3.3.1. Des activités de renforcement de capacités nationales

Ces activités visent en premier lieu les agents de l'observatoire et du Ministère du Travail. Elles s'inscrivent dans une stratégie de renforcement des compétences individuelles qui est un préalable et une condition du renforcement institutionnel de l'observatoire.

Ces activités sont d'autant plus indispensables que ce qui est cause c'est le développement d'une "nouvelle culture" parmi les agents du Ministère et de l'ONPE, plus marqués par une culture de contrôle et de gestion administrative et réglementaire que par une culture d'ouverture, d'observation et de questionnement.

Le contenu pédagogique de ces formations reste à définir en y associant les bénéficiaires pour prendre en compte leurs besoins. A priori la formation devrait porter sur :

- les outils et les concepts dans les domaines de l'emploi et de la formation,
- les démarches à suivre en matière de diagnostic, de pilotage et de suivi, d'évaluation,
- sur les finalités et le fonctionnement des observatoires.

Les activités de formation à animer devraient utiliser comme supports pédagogiques, les difficultés rencontrées à l'occasion de l'élaboration du bilan de l'emploi-formation ainsi que les analyses qui le sous-tendent.

3.3.2. Des actions d'animation et de renforcement du dialogue social

Les interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation impliquent nécessairement plusieurs centres de décision. Dans un souci de bonne gouvernance, et par souci d'efficacité, il est souhaitable que celles-ci soient le résultat d'un vrai dialogue social entre les parties concernées.

Un des rôles majeurs de l'observatoire est d'être précisément un instrument puissant de ce dialogue, en mettant à la disposition de ces acteurs les informations et les analyses nécessaires à l'organisation d'un vrai débat et de confrontations argumentées. Cela suppose aussi que progressivement se développe une "culture commune" à ces différents acteurs.

D'où l'importance de se préoccuper des conditions de diffusion et de restitution des analyses produites par l'observatoire pour qu'il puisse y avoir une réelle appropriation de celles-ci, par ceux qui ont vocation à les utiliser.

CONCLUSION

A l'issue de la mission en Août 2001 d'un consultant BIT, un plan d'action opérationnel triennal détaillé avait été arrêté. Sa mise en œuvre a pris beaucoup de retard tant vis à vis de l'axe 1 (création d'un outil opérationnel de pilotage, de suivi et d'évaluation) que vis à vis de l'axe 2 (sur le renforcement institutionnel de l'observatoire).

S'agissant du suivi de notre mission, et tout en restant dans le cadre du plan d'actions en ce qui concerne l'axe 1, nous recommandons un programme d'activités concrètes à réaliser dans les quatre prochains mois, autour des activités suivantes :

- compléter l'audit sur les sources d'information et les besoins d'information des acteurs et institutions concernés par les problèmes d'emploi et de formation,
- publier dans un premier document les résultats de ces investigations pour faire connaître et reconnaître l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle,
- publier dans un second document la liste des indicateurs d'emploi et de formation en les chiffrant à partir des données disponibles,
- réaliser et publier un troisième document de synthèse de ces données, sous la forme d'un "premier bilan d'emploi-formation au Burkina Faso",
- organiser une manifestation de restitution et de présentation de ce premier bilan dans la perspective d'impulser et de favoriser un meilleur dialogue social,
- organiser une session de formation au profit des cadres du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse, concernés par la mise en place et le développement de l'observatoire.

Au-delà des considérations techniques qui figurent dans ce rapport, en réponse aux objectifs de la mission précisés dans les termes de référence de celle-ci, il convient d'être attentif à deux considérations plus générales.

a) Premièrement, le point crucial, **est la faible importance accordée aux questions d'emploi et de formation dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et par voie de conséquence dans la vision stratégique du PRGE**. Naturellement dans un pays où 90 % de la population est agricole, il est pertinent de privilégier la création d'activités nouvelles et donc d'emplois dans le secteur de l'agriculture. On ne peut pas cependant se désintéresser de la problématique emploi formation dans les autres secteurs de la production et des services pour de nombreuses raisons qui tiennent en particulier à l'urbanisation croissante de la pauvreté, ou aux défis majeurs pour les prochaines années qui sous-tendent :

- la nécessité de produire de nouvelles compétences,
- ou encore à la nécessité d'amplifier les nouvelles dynamiques d'emplois non agricoles.

En d'autres termes, **il serait souhaitable de mieux positionner les questions d'emploi et de formation dans la stratégie de lutte contre la pauvreté**. Cette exigence renforce le rôle de l'observatoire (et des indicateurs d'emploi) comme dispositif d'anticipation et de meilleure gouvernance sociale.

b) Deuxièmement, **il conviendrait de renforcer le positionnement institutionnel de l'OEF ainsi que les capacités nationales de ses agents**. Par ailleurs, il faut éviter un trop grand déséquilibre entre l'approche technique (ou technicienne) des indicateurs et l'approche plus stratégique de l'Observatoire autour de son positionnement institutionnel. Dans un souci de pérennisation du dispositif, il apparaît nécessaire de **concilier une vision de l'Observatoire comme composante du projet (PRGE) ainsi qu'une vision plus institutionnelle** de l'Observatoire pour faire de celui-ci un outil d'aide à la décision pour les services de l'état chargés de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques en matière d'emploi et de formation.

D'où l'importance de développer dans les meilleurs délais **la dimension "appui institutionnel et renforcement des capacités "** en mobilisant l'assistance internationale prévue à cet effet.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Liste des personnes rencontrées

ANNEXE 2 - Définitions des indicateurs prioritaires retenus

ANNEXE 3 - La documentation des indicateurs prioritaires retenus à partir des principales informations disponibles

ANNEXE 1

Liste des personnes rencontrées

Ministère du Travail de l'emploi et de la Jeunesse

- M. TOU Ludovic, Ministre
- M. DABIRE Dieudonné, Directeur de l'Emploi et de la Formation

PNUD

- Mme KEIJZERS Henriette, Représentant Résident Adjoint
- M. COULIBALY Adanna, Economiste principal
- M. KEYLEM Bonaventure, Chargé de programme

Office National de la Promotion de l'emploi

- M. SANOU Salia, Directeur Général
- M. OUADREOGO Lanane, Directeur des programmes d'emploi

Ministère de l'Economie et des Finances

- M. DABIRE Bonodaba, Secrétaire Permanent, Secrétariat Technique de la coordination des programmes de développement économique et social
- M. BONKOUNGOU Maxime, Expert, responsable des Observatoires de la pauvreté et de l'Emploi, PRGE
- M. BOMBIRI Paul, VNU, Observatoire de l'Emploi et de la formation professionnelle, PRGE

Ministère de l'Agriculture

- M. ZOUNGRANA Bernadin, Directeur des statistiques agro-pastorales

Ministère du Commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat

- M. TIBIRI Laurent, Directeur des études et de la planification
- M. KI Lancina, Directeur général de la promotion du secteur privé

Ministère des enseignements secondaires supérieur et de la recherche scientifique

- Mme SOALLA Angèle, Directrice de la formation continue et de l'insertion
- M. LANKOANDE Issaka, Directeur de l'enseignement secondaire technique et professionnel initial

Ministère de la fonction publique et du développement institutionnel

- M. OUEDRAOGO Mohamed, Directeur des études et de la planification,

Université de Ouagadougou

- M. SOULAMA Souleymane, Doyen de la FASEG (économie-gestion)

Institut National de la Statistique et de la Démographie

- M. ILBOUDO François, Directeur Général par intérim, Directeur de la démographie
- M. KONE Michel, Directeur des statistiques générales

Programme National de la Gestion des Terroirs

- M. BATIONO Claude, chargé de l'évaluation et du suivi du programme

Job for Africa (BIT)

- M. ILBOUDO Issiaka, Coordonnateur National

Bureau de suivi des ONG (BSONG)

- M. SYAN Patrice, Directeur

ANNEXE 2

DEFINITIONS DES INDICATEURS PRIORITAIRES RETENUS

1. Taux d'activité (ICMT 1)
Rapport entre la population de chômeurs et d'occupés et la population totale
2. Taux d'occupation (ICMT 2)
Rapport entre la population occupée et la population en âge de travailler
3. Situation dans la profession (ICMT 3)
Répartition des actifs occupés selon leur situation dans la profession (les salariés, les indépendants, les aides familiaux).
4. Emploi par secteur (ICMT 4)
Cet indicateur complète l'indicateur 3, en répartissant les emplois entre les trois secteurs : agriculture, industrie, service
5. Emploi dans le secteur informel (ICMT 7)
Nombre d'emplois dans le secteur informel par rapport au total de la population occupée
6. Pluri-activité
Taux de personnes occupées déclarant exercer au moins une activité secondaire par rapport à la population occupée totale
7. Indicateurs de résultats des politiques actives d'emploi.
8. Nombre de projets financés par les fonds d'appui à la création d'activités génératrices de revenus, nombre de bénéficiaires et nombre d'emplois induits créés
9. Durée du travail (ICMT 6)
% d'occupés qui travaillent involontairement moins de 35 heures par semaine et % de ceux qui travaillent plus de 48 heures par semaine pour survivre
10. Emplois à temps partiel (ICMT 5)
% des actifs non permanents (saisonniers, journaliers, autres temporaires) par rapport au total de la population occupée
11. Taux de chômage (ICMT 8)
Rapport entre la population au chômage et la population active selon la définition conventionnelle du BIT (il ne faut pas avoir travaillé plus d'une heure au cours de la semaine précédente).
12. L'origine du chômage
Proportion de chômeurs primo-demandeurs d'emploi par rapport au total des chômeurs
13. Taux de chômage des jeunes (ICMT 9)
Proportion de chômeurs âgés de 15 à 24 ans parmi l'ensemble de la population au chômage
14. Chômage et niveau d'instruction (ICMT 1 1)
Répartition des chômeurs en fonction de leur niveau d'instruction (dont second cycle, du secondaire, supérieur et sans instruction)
15. Taux de croissance du salaire moyen
Rapport entre la masse salariale et les effectifs, par branche économique du secteur

manufacturier moderne.

16. Taux d'instruction et d'analphabétisme (ICMT 14)
Ventilation de la population totale de plus de 6 ans et de la population active par niveau d'instruction (dont les analphabètes).
17. Les inscrits de l'enseignement technique
% par sexe et par niveau des élèves inscrits dans un établissement de l'enseignement technique par rapport au total des inscrits dans un établissement du secondaire
18. Les bénéficiaires de la formation professionnelle
Volume des bénéficiaires des actions de formation professionnelle réalisées dans des structures ou des centres hors établissements de l'enseignement technique secondaire
19. Taux de réussite par diplôme de l'enseignement technique
Nombre d'élèves ayant réussi aux CAP, BEP, Baccalauréat (technique et professionnel) par rapport au nombre de candidats à ces diplômes
20. Taux d'insertion des sorties de l'enseignement technique
% d'élèves qui occupent un emploi permanent deux ans après leur sortie de l'enseignement technique.

N.B. : ICMT - Indicateur clé du marché du travail - BIT

ANNEXE 3

La documentation des indicateurs prioritaires retenus à partir des principales informations disponibles

Pour chaque indicateur synthétique, on présente les principaux indicateurs détaillés disponibles et/ou prévus à partir des sources d'information existantes et/ou prévues

- ◆ RGPH : Recensement final de la population et de l'habitat de 1996.
- ◆ EPCVM . Enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages 1998-2002 (EPCVM III)
- ◆ Enquête 1.2.3. Ouagadougou. Enquête 1. Enquête emploi (Prévu 2002) Enquête 2. Secteur informel (Prévu 2003)

Pour chaque indicateur on précise.

- ◆ La nature de l'indicateur
- ◆ Sa disponibilité : D : disponible, P : prévu
- ◆ La périodicité, date de l'enquête, ou enquête annuelle
- ◆ La source d'information
 - a) : pour le RGPH et l'EPCVM on indique la page du rapport de présentation des résultats,
 - b) pour l'enquête 1.2.3, on indique le numéro de la question dans le questionnaire.

Indicateur 1a. KILM
Taux d'activité

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
.Taux net d'activité par groupe d'âge, sexe et province	D	1996	RGPH
. Taux net d'activité selon le milieu de résidence (urbain-rural) et le sexe	D	1996	RGPH
. Taux net d'activité des villes du Burkina Faso	D	1996	RGPH
. Taux net d'activité selon le niveau d'instruction	D	1996	RGPH
. Taux brut d'activité de la population étrangère par sexe	D	1996	RGPH
. Taux brut et taux net d'activité selon le milieu de résidence, la région et le sexe	D P	1998 2002	EPCVM p. 265 EPCVM III
.Taux net d'activité selon l'âge et le sexe	D P	1998 2002	EPCVM p. 266 EPCVM III
. Taux brut d'activité de la population agricole par sexe	D	Annuelle	Enquête annuelle auprès des exploitations agricoles
. Taux brut d'activité de la population agricole par sexe	D	1993	Enquête nationale de statistique agricole

*D = Disponible P = Prévus

Indicateur 1b. KILM
Taux d'inactivité

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Répartition de la population inactive selon le sexe et la catégorie d'inactif	D	1996	RGPH
Structure de la population inactive par âge	D	1996	RGPH
Répartition de la population inactive selon le sexe et le niveau d'instruction	D	1996	RGPH
Caractéristiques des personnes handicapées recensés	D	1996	RGPH Chapitre 6
Caractéristiques des femmes, des enfants et des adolescents recensés	D	1996	RGPH Chapitre 7

*D = Disponible P = Prévus

Indicateur 2. KILM

Rapport emploi-population Population occupée/population en âge de travailler

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
. Taux d'occupation de la population par âge et par sexe	D	1996	RGPH
. Taux d'occupation dans les deux principales villes du Burkina Faso	D	1996	RGPH
. Taux d'occupation des Chefs de ménage par sexe et milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM P 71 EPCVM III

*D = Disponible P = Prévues

Indicateur 3. KILM

Situation dans la Profession

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
. Répartition des actifs occupés de 10 ans et plus selon l'âge, le sexe et la situation dans l'occupation principale (indépendants, salariés, employeurs, apprentis, aides familiaux)	D	1996	RGPH
. Répartition de la population active occupée selon les grands groupes de profession et par sexe	D	1996	RGPH
. Répartition de la population active occupée dans les deux grandes villes du Burkina Faso selon les grands groupes de profession	D P	1996	RGPH
. Répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession et la région économique	D P	1998 2002	EPCVM P. 260 EPCVM III
. Répartition des actifs occupés selon le groupe socio-économique et le milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM P. 261 EPCVM III
. Répartition des actifs occupés selon le groupe socio-économique et la situation dans l'occupation	D P	1998 2002	EPCVM P. 264 EPCVM III
. Le taux de salarisation de la population occupée selon le milieu de résidence et le sexe	D P	1998 2002	EPCVM p. 267 EPCVM III
. Le taux de salarisation selon la branche d'activité	D P	1998 2002	EPCVM p. 268 EPCVM III
. Répartition de la population occupée par catégorie socio-professionnelle (salarié et non salarié) dans l'activité principale	P	2002	Enquête emploi 1.2.3. Ouagadougou Question AP 3
. Répartition de la main d'œuvre du secteur informel selon les statuts (patron à son propre compte, salarié, apprenti, aide familial, associé)	P	2002	Enquête 1.2.3. Ouagadougou Enquête secteur informel Question B.3

*D = Disponible P = Prévüe

Indicateur 4. KILM

Emploi par secteur d'activité

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Répartition des actifs occupés par branche d'activité et par sexe	D	1996	RGPH
Répartition des actifs occupés par secteur d'activité et par sexe	D	1996	RGPH
Répartition des actifs occupés des villes du Burkina Faso par branche d'activité et par sexe	D	1996	RGPH
Répartition des actifs occupés par secteur d'activité et par milieu de résidence	D P	1996 2002	EPCVM p257 EPCVM III
Répartition des actifs occupés selon les branches d'activité et les groupes socio-économiques	D P	1996 2002	EPCVM p263 EPCVM III
Répartition des chefs de ménage du secteur informel selon le type d'activité principale de l'établissement	P	2003	Enquête secteur informel 1-2-3
Répartition de la population agricole active par sexe selon l'activité principale en saison sèche et en saison des pluies	D	1993	Enquête nationale de statistique agricole

*D = Disponible P = Prévüe

Indicateur 5. KILM
Emploi dans le secteur informel

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Répartition des entrepreneurs du secteur informel : selon le type d'activité, selon les caractéristiques du local	P	2003	Enquête secteur informel 1-2-3 Ouagadougou
Répartition de la main d'œuvre du secteur informel, selon les caractéristiques démographiques (âge, sexe, ethnie, scolarité, apprentissage)	p	2003	Enquête secteur informel 1-2-3 Ouagadougou
% de Chefs de ménage qui exercent leur emploi principal dans une entreprise non enregistrée	P	2002	Enquête secteur informel 1-2-3 Ouagadougou Question AP6

*D = Disponible P = Prévüe

Indicateur 6.

Pluri-activité

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Actifs occupés ayant une activité secondaire (par âge, par sexe, selon le groupe de profession)	D	1996	RGPH
Actifs occupés ayant une activité secondaire (par âge, par sexe, niveau d'instruction, milieu de résidence, région économique et branche d'activité)	P D	1998 2002	EPCVM 269-272 EPCVM III
Actifs occupés ayant exercé une activité secondaire et durée des activités secondaires	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Questions AS

*D = Disponible P = Prévüe

Indicateurs 7.8.
Indicateurs de suivi des résultats des politiques actives d'emploi du Ministère

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Taux de finalisation des projets « montés » avec l'appui de l'ONPE par rapport aux porteurs de projets reçus (Projets de création d'activités génératrices de revenus)	D	Annuelle	Rapport d'activité de l'ONPE
Taux d'acceptation des projets « montés » avec l'appui de l'ONPE par les différents fonds d'appui à la création d'activités génératrices de revenus	D	Annuelle	Rapport d'activité de l'ONPE
Taux de « survie » des projets appuyés par l'ONPE, deux ans après leur lancement	N		
Taux de réinsertion des travailleurs déflatés	ND		
Pourcentage de demandeurs d'emploi inscrits à l'ONPE ayant bénéficié d'un stage de recherche d'emploi	ND		
Taux de placement par l'ONPE des demandeurs d'emploi inscrits à l'ONPE	D	Annuelle	Rapport d'activité de l'ONPE

*D = Disponible P = Prévue

Indicateur 9.
Durée du travail (cf. aussi indicateur 10 – Emploi à temps partiel)

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Répartition des actifs occupés en fonction du nombre d'heures consacrées à l'emploi principal au cours de la semaine précédente	P	2002	Enquête emploi 1-2-3 Question AP11
Pourcentage d'actifs occupés qui ont travaillé volontairement moins de 35 heures au cours de la semaine précédente	P	2002	Enquête emploi 1-2-3 Question AP11a
Pourcentage d'actifs occupés qui déclarent avoir travaillé plus de 48 heures au cours de la semaine précédente pour pouvoir survivre	P	2002	Enquête emploi 1-2-3 Question AP11b

*D = Disponible P = Prévue

Indicateurs 9.10.

Emplois à temps partiel Emplois précaires et non décents

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	
% des actifs au sein de la population agricole classés dans la catégorie « autres (non exploitant, non salarié, non aide familial)	D	Annuelle	Enquête permanente agricole – Ministère de l'agriculture
% d'occupés exerçant un travail occasionnel à la journée ? à la tâche ?	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question AP 9b
% d'occupés percevant un revenu inférieur au salaire minimum	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question AP 9b
% d'occupés qui ne bénéficient pas d'une prestation retraite	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question AP 9b
% de la main d'œuvre du secteur informel à Ouagadougou qui a un contrat « oral » ? pas de contrat ?	P	2003	Enquête secteur informel 1.2.3 Question B3
% des salariés du secteur non structuré par rapport à la population occupée selon le milieu de résidence (urbain-rural)	D P	1998 2002	EPCVM P 261 EPCVM III
Répartition des actifs non permanents (saisonniers, journaliers, autres temporaires) selon le groupe soio-économique du chef de ménage	D P	1998 2002	EPCVM P 264 EPCVM III
% d'actifs occupés qui déclarent avoir travaillé plus de 48 heures au cours de la semaine précédente pour pouvoir survivre	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question AP 11 b

*D = Disponible P - Prévus

Indicateurs 11. 12. KILM Taux de chômage

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Taux de chômage par sexe, milieu de résidence	D	1996	RGPH
Taux de chômage dans les deux grandes villes par sexe	D	1996	RGPH
Répartition par sexe de la population active au chômage selon le milieu et la catégorie de chômeurs (primo demandeurs d'emploi, chômeurs ayant perdu leur emploi)	D	1996	RGPH
Taux de chômage par sexe et la région de résidence	D P	1998 2002	EPCVM p 278 EPCVM III
Taux de chômage selon le niveau d'instruction	D P	1998 2002	EPCVM p 280 EPCVM III
Taux de chômage selon le groupe socio-économique du chef de ménage et le sexe	D P	1998 2002	EPCVM p 279 EPCVM III
Répartition des chômeurs selon le groupe socio-économique du chef de ménage et la catégorie de chômeurs (primo demandeurs, chômeurs ayant perdu leur emploi)	D P	1998 2002	EPCVM p 280 EPCVM III
Répartition des chômeurs selon la durée du chômage	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question C1
Répartition des chômeurs selon la catégorie de chômeurs (primo demandeurs, chômeurs ayant perdu leur emploi)	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question C2
Les chômeurs selon les modalités de recherche d'emploi	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question C5-C6
La nature de l'emploi recherché et l'attitude vis-à-vis de l'auto-emploi	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question C7-C8
Les chômeurs inscrits à l'ONPE	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question C11
% de personnes qui déclarent n'avoir pas travaillé la semaine précédente, ne serait-ce qu'une heure	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question EA2
% de personnes n'ayant pas travaillé la semaine précédente et qui déclarent n'avoir pas d'emploi	P	2002	Enquête emploi 1.2.3 Question EA4

*D = Disponible P - Prévues

Indicateur 13. KILM
Le chômage des jeunes

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Répartition des chômeurs par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence	D	1996	RGPH
Répartition des chômeurs par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence et la catégorie de chômeurs (dont les primo demandeurs)	D	1996	RGPH
Taux de chômage selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe	D D P	1996 1998 2002	RGPH EPCVM p279 EPCVM III
Pourcentage des diplômés de l'enseignement secondaire technique en chômage 33 mois après leur sortie	D	1997/1998	Enquête insertion C. LE TIEC

*D = Disponible P = Prévüe

Indicateur 14. KILM

Chômage selon niveau d'instruction

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Structure des chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction	D	1996	RGPH
Niveau d'instruction des primo demandeurs d'emploi	D	1996	RGPH
Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM p280 EPCVM III

*D = Disponible P = Prévue

Indicateur 16. KILM

Niveau d'instruction et alphabétisation

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Taux d'alphabétisation selon le sexe, le groupe d'âge, le milieu de résidence	D	1996	RGPH pp 134, 135
Evolution du taux d'alphabétisation par sexe et groupe d'âge de 1985 à 1996	D	1996	RGPH p140
Taux d'alphabétisation par sexe et tranche d'âge en primaire	D	1996	RGPH p 142
Taux d'alphabétisation par sexe et tranche d'âge dans le secondaire	D	1996	RGPH p 145
Taux d'alphabétisation par sexe et tranche d'âge dans le supérieur	D	1996	RGPH p 146
Taux d'alphabétisation dans la population non scolaire de 6 ans et plus par sexe	D	1996	RGPH p 147
Taux d'alphabétisation par groupe d'âge selon le milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM p28 EPCVM III
Taux d'alphabétisation par sexe selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	D P	1998 2002	EPCVM p 29 EPCVM III
Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction, par sexe et selon le milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM p68 EPCVM III
Répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction	D P	1998 2002	EPCVM p256 EPCVM III
Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	D P	1998 2002	EPCVM p280 EPCVM III

* D = Disponible P = Prévüe

Indicateur 17a.

Formation professionnelle et technique

1.1. – Indicateurs de moyens

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Pourcentage des enseignants du technique par rapport à l'ensemble des enseignants du secondaire	D	Annuelle	Annuaire du MESSRS
Nombre moyen d'élèves par enseignant pour chaque cycle public/privé*	D	1999/2000	Annuaire du MESSRS
Pourcentage des enseignants titulaire du technique par rapport à l'ensemble des enseignants du technique*	D	1999/2000	Annuaire du MESSRS
Pourcentage des enseignants agrégés et certifiés du technique par rapport à l'ensemble des enseignants du technique*	D	1999/2000	Annuaire du MESSRS
Nombre moyen d'élèves par classe pour chaque cycle public/privé*	D	1999/2000	Annuaire du MESSRS

*D = Disponible mais non publié P = Prévüe

Indicateur 17b et 19.

Formation professionnelle et technique initiale

1.2a. – Indicateurs de résultat

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Pourcentage des élèves du technique par rapport au total des effectifs du secondaire par âge, sexe et direction régionale	D	Annuelle	Annuaire MESSRS
Répartition des élèves du technique privé par cycle, par sexe et par direction régionale	D	Annuelle	Annuaire MESSRS
Répartition des élèves du technique privé par rapport à l'ensemble des élèves du technique, par sexe et par direction régionale	D	Annuelle	Annuaire MESSRS
Taux de réussite au CAP (industriels, commerciaux), aux BEP (industriels, commerciaux) et aux baccalauréats en fonction du sexe des élèves	D	1999/2000	Enquête insertion CGTIEC
Taux de redoublement par année et par cycle selon le sexe des étudiants	D	Annuelle	Annuaire MESSRS
Pourcentage des jeunes sortants d'établissements d'enseignement technique inactifs 33 mois après leur sortie	D	1999/2000	Annuaire MESSRS
Pourcentage des jeunes sortants d'établissements d'enseignement technique occupés à leur propre compte (auto emploi) 33 mois après leur sortie	D	1999/2000	Enquête insertion C. LE TIEC

*D = Disponible P = Prévue

Indicateur 17b et 19.

Formation professionnelle et technique

1.2b. – Indicateurs de résultat

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Pourcentage des personnes de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction technique par sexe et selon le milieu de résidence	D P	1998 2003	EPCVM p31 EPCVM III
Pourcentage des personnes de 6 ans et plus fréquentant un établissement d'enseignant technique et professionnel selon le statut de l'établissement	D P	1998 2003	EPCVM p31 EPCVM III
Pourcentage des chefs de ménage ayant suivi un enseignement dans un lycée technique, dans un collège technique	P	2002	Enquête emploi 1.2.3. Question M 14b
Pourcentage de la main d'œuvre du secteur informel à Ouagadougou qui a fréquenté une école technique	P	2003	Enquête secteur informel 1.2.3. Question B2

D = Disponible P = Prévus

Indicateur 18.

Formation professionnelle dans les CEFP relevant du Ministère du Travail, de l'emploi et de la jeunesse

Indicateurs de résultat

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Pourcentage des bénéficiaires des sessions de perfectionnement selon les spécialités	D	Annuelle	Rapport d'activités de l'ONPE
Pourcentage des bénéficiaires des formations modulaires selon les spécialités	D	Annuelle	Rapport d'activités de l'ONPE

* D = Disponible

Indicateur 19.

Formation continue

Etablissements publics de l'enseignement technique et professionnel

NATURE DE L'INDICATEUR	DISPONIBILITE*	PERIODICITE	SOURCE D'INFORMATION
Pourcentage d'établissements qui assurent des actions de formations continue	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Pourcentage d'enseignants impliqués dans les actions de formation continue	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Nombre DE stagiaires par niveau de qualification (cadres, agents de maîtrise, artisans)	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Volume d'heures de formation	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Montant du chiffre d'affaires	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Pourcentage du chiffre d'affaires des activités de conseil, étude, analyse de besoins	D	Annuelle	Rapport d'activité annuel du Groupement des Etablissements techniques
Pourcentage de bénéficiaires d'une action de formation professionnelle payée par les entreprises	P	2002	Enquête emploi 1.2.3. Question AP 8a4
Répartition de ces bénéficiaires selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle	P	2002	Enquête emploi 1.2.3.

* D = Disponible P = Prévüe